



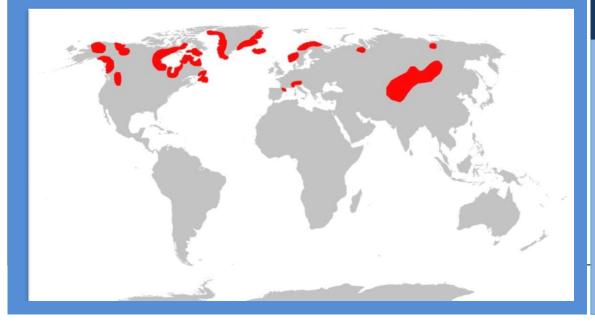
Site de Gialorgues

Saint-Dalmas-Le-Selvage (06)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

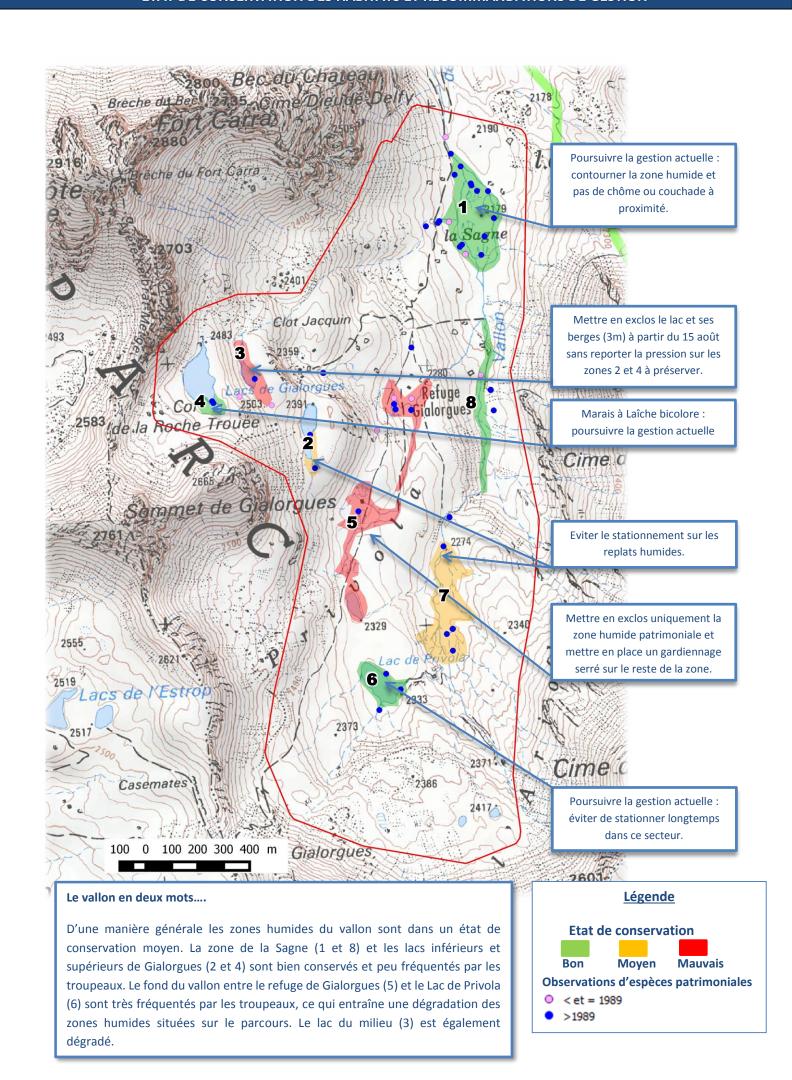
Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.



2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor*



ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION



- Présence de mousses en abondance
- Forte diversité en espèces

Ce marais est très bien conservé, il abrite quelques espèces rares (Orchis couleur sang, Jonc arctique) et constitue un habitat de prédilection pour la faune (oiseaux, amphibiens, insectes). On observe une petite colonisation non problématique par les arbustes (saules) sur les marges. Cette zone humide est alimentée par une nappe d'eau importante : aucun risque d'asséchement de la zone humide par les saules. Le troupeau doit continuer à éviter cette zone. Ne pas créer de point de chôme ou de couchade.



- Traces de piétinement
- Présence d'espèces nitrophiles (Orties, Alchémilles)
- Présence d'algues vertes dans l'eau
- Faible diversité en espèces

Le lac abrite du Rubanier, une plante aquatique peu commune de nos montagnes. La faible profondeur du lac couplée à une forte fréquentation du troupeau (couchade à proximité) a eutrophisé le milieu. On observe le développement d'algues vertes et l'apparition d'espèces de reposoir.



- Piétinement important
- Destruction des berges et de la végétation par les sabots
- Destruction des sources et zones tourbeuses

Ces bas marais abritent la Hierochloë odorante, dite « herbe aux bisons ». Le passage répété des troupeaux tasse les sols tourbeux et risque de faire disparaître l'unique station du vallon. Sur l'ensemble de ce secteur, la végétation est nanifiée et les trous d'eau temporaires exempts de végétation s'élargissent.

Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...).

Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.

Ces espèces sont caractéristiques des bas marais arctico-alpins, milieux relictuels très rares en France, plus fréquents dans le Nord de l'Europe.

- 1. Jonc arctique (Juncus arcticus) Protection régionale
- 2. Cardamine à feuilles d'asaret (*Cardamine asarifolia L.*) Fréquent dans les sources aux eaux limpides **Protection régionale**
- 3. Rubanier (Sparganium angustifolium), aux feuilles flottantes à la surface des lacs
- 4. Orchis couleur sang (Dactylorhiza incarnata subsp. cruenta) Protection régionale
- 5. Hiérochloë odorante (*Hierochloe odorata*) **Protection nationale**
- 6. Potamot filiforme (*Stuckenia filiformis*), espèce aquatique des lacs d'altitude

 <u>Autres espèces patrimoniales :</u> Laîche bicolore (*Carex bicolor*) **Protection nationale**

Imprimé sur du papier 100 % recyclé – Mars 2017 – Parc national du Merca